

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA 19<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017 AU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MRC DE COATICOOK

<b>Présences :</b>	Pierre Cossette	Administrateur
	Gerald Cutting	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre invité
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Patricia Gauthier	Présidente-directrice générale et secrétaire
	Pierrette Grenier	Membre observateur
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Frédéric Grondin	Administrateur
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Denis Marceau	Administrateur
	Micheline Richer	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
	Alain Thivierge	Administrateur
	Mathieu Touchette	Administrateur (quitte à 16 h 45)
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
<b>Absences motivées :</b>	Pauline Lefebvre	Administrateur
<b>Invités :</b>	Denis Beaulieu	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
	Pierre-Albert Coubat	Directeur des ressources financières et de la logistique
	Carol Fillion	Directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation et aux partenariats
	Mmes Floquet et Urcan	Stagiaires
	François Lajoie	Médecin examinateur
	Olivier Lemieux-Girard	Adjoint à la présidente-directrice générale et affaires publiques
	Gilles Michaud	Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
	Stéphane Tremblay	Directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et à la mission universitaire
	Johanne Turgeon	Présidente-directrice générale adjointe

---

### 1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

---

Monsieur Jacques Fortier, président, souhaite la bienvenue à tous à cette 19<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Il souhaite la bienvenue au Dr Dominique Dorion récemment nommé doyen de la faculté de médecine et des sciences.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Le président remercie Mme Diane Gingras, vice-présidente, d'avoir présidé la séance ordinaire du 16 juin et la séance spéciale du 3 août 2017, en son absence.

## 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la 18<sup>e</sup> séance ordinaire tenue le mardi 13 juin 2017 et des séances spéciales des 3 et 30 août 2017
5. Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
  - 5.1 Entente pour l'achat de services d'hébergement et de soins de longue durée – Centre d'hébergement et de soins de longue durée privé « Wales Inc. »
6. Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
  - 6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés
    - 6.1.1 Dépôt du rapport annuel 2016-2017 du Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
  - 6.2 Assurer la qualité des soins et services
  - 6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
    - 6.3.1 Allocations financières PSOC 2017-2018
  - 6.4 Utiliser judicieusement les ressources
  - 6.5 Intégrer la mission universitaire
7. Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
  - 7.1 Comité de gouvernance et d'éthique des 29 août et 12 septembre 2017
  - 7.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 6 septembre 2017
  - 7.3 Comité des ressources humaines et des communications des 20 juin et 8 septembre 2017
  - 7.4 Comité de vigilance et de la qualité du 13 septembre 2017
8. Agenda de consentement *POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
  - 8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés
    - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
      - 8.1.1.1 Effectif des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
    - 8.1.2 Attestation du dossier d'affaires (DA) et autorisation du dépôt pour le projet de construction du Centre mère-enfant et urgence – CHUS Hôpital Fleurimont
    - 8.1.3 Approbation des chartes, des règlements, des nominations de présidents et des priorités de chacun des sous-comités du conseil d'administration
  - 8.2 Assurer la qualité des soins et services
  - 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
  - 8.4 Utiliser judicieusement les ressources
    - 8.4.1 Modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ
    - 8.4.2 Modification au permis d'exploitation du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
    - 8.4.3 Renouvellement de contrats de service sages-femmes
  - 8.5 Intégrer la mission universitaire
    - 8.5.1 Nomination de deux chercheurs actifs au centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)
    - 8.5.2 Modifications au règlement du comité d'éthique de la recherche
    - 8.5.3 Nomination d'un nouveau membre au comité d'éthique de la recherche
- 9 Divers

## 10 Huis clos

- 10.1 Dépôt des rapports annuels 2016-2017
  - 10.1.1 Examen des plaintes
  - 10.1.2 Médecins examinateurs
  - 10.1.3 Rapport annuel de gestion du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- 10.2 Élection des officiers du conseil d'administration
  - 10.2.1 Président
  - 10.2.2 Vice-président(e)
  - 10.2.3 Secrétaire
- 10.3 Finalistes au Gala d'excellence
- 10.4 Évaluation de la rencontre

## 11 Clôture de la séance

---

### 3.0 Période de questions du public

---

Une première intervention est faite par une représentante du comité des résidents du centre d'hébergement de Cowansville, qui souhaite avoir des précisions sur le manque de ressources en CHSLD qui occasionne des situations particulières pour les résidents. Elle souhaite savoir ce que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS compte faire pour améliorer cette situation.

Madame Johanne Turgeon, présidente-directrice générale, confirme qu'il y a eu une pénurie de main-d'œuvre de préposés aux bénéficiaires et la direction des ressources humaines et les directions concernées, dont la direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, préparent un état de situation qui sera présenté au prochain conseil d'administration.

Une autre intervention est soumise par un représentant du comité de vigie de Magog et plus précisément de l'Accueil Notre-Dame, maison de convalescence et de transition, qui veut avoir des précisions sur les cibles que l'établissement doit atteindre pour les services de l'urgence à l'Hôpital de Memphrémagog.

Docteur Stéphane Tremblay, Directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et à la mission universitaire, spécifie que l'urgence atteint toutes les cibles établies par le ministère. La capacité est utilisée à 100 % et tout se déroule bien en général.

Une autre question est émise par un résident de la région de Magog à savoir comment l'établissement va faire pour réaliser une coupure de 25 M\$ tel que confirmé au mois de mai dernier, sans qu'il y ait un impact sur les services aux usagers.

La présidente-directrice générale répond en mentionnant qu'un plan d'équilibre budgétaire sera présenté au prochain conseil d'administration du 18 octobre 2017. L'information sera donnée par territoire de réseau local de services et un plan de communication sera mis en place après que le MSSS ait approuvé le plan proposé.

Le président du conseil d'administration de l'Accueil Notre-Dame dépose séance tenante une lettre au sujet de leur contrat de services qu'ils ont depuis quinze ans avec le centre hospitalier La Providence de Magog pour les six lits de convalescence. Ce contrat devait être renouvelé au mois de mai dernier. Il veut savoir comment le CIUSSS de l'Estrie – CHUS entend traiter le renouvellement du contrat.

La présidente-directrice générale adjointe répond en mentionnant qu'elle va vérifier les éléments de l'entente et qu'elle va lui fournir une réponse plus spécifique ultérieurement.

La vice-présidente de l'APTS a une question quant au programme d'intégration au travail pour des employés en assurance salaire suite à la lettre du MSSS reçue au cours de l'été.

Monsieur Gilles Michaud, directeur des ressources humaines et des communications, l'invite à soumettre ses interrogations au comité des relations de travail. Une politique est en préparation par la direction.

Une représentante du comité des résidents du centre d'hébergement de Cowansville soumet une deuxième interrogation quant aux tâches qui seront assignées aux nouveaux postes d'Aides de services, tels qu'annoncés récemment par le ministre de la santé et des services sociaux.

La présidente-directrice générale indique que ces ressources vont alléger les tâches des préposés aux bénéficiaires afin que ces derniers soient plus disponibles pour les soins aux usagers.

Une représentante du comité des usagers de Coaticook s'interroge à savoir comment l'établissement compte maintenir l'offre des soins et des services sur le territoire de Coaticook.

La présidente-directrice générale indique que l'équipe du CIUSSS de l'Estrie - CHUS est à peaufiner un plan d'action pour assurer le maintien de l'offre des soins et services pour la population de la MRC de Coaticook.

---

#### **4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la 18<sup>e</sup> séance ordinaire tenue le mardi 13 juin 2017 et des séances spéciales des 3 et 30 août 2017**

---

**SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 JUIN 2017 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### **Suivis du procès-verbal de la 18<sup>e</sup> séance ordinaire tenue le mardi 13 juin 2017**

La présidente-directrice générale informe les membres des modifications apportées à deux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 13 juin 2017.

Après échange, les résolutions suivantes sont adoptées.

#### **RÉSOLUTION : CA 1184 - 2017-09-20**

##### **Relative à la nomination d'un médecin au sein du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

**ATTENDU QUE :**

- la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* exige que la nomination d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien soit approuvée par résolution du conseil d'administration;
- la résolution du conseil d'administration doit prévoir les conditions reliées à la nomination d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien;
- le dossier professionnel de docteure Jolène Leblanc est complet et conforme;
- la nomination est conforme au plan des effectifs médicaux et dentaires;
- la nomination de ce médecin a été approuvée par le MSSS;
- l'engagement de docteure Jolène Leblanc à respecter les exigences propres à l'établissement et les obligations rattachées à la jouissance des privilèges qui lui sont octroyés;
- la recommandation du comité d'examen des titres est favorable;
- la recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement est favorable;
- le médecin, le dentiste ou le pharmacien doit, dans l'éventualité où des problèmes urgents ou semi-urgents d'accès sont constatés dans une autre installation de l'établissement ou d'un établissement regroupé et selon les modalités prévues aux alinéas deux et trois de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, offrir un soutien temporaire dans l'installation qui lui est indiquée.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'ÔMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :**

L'octroi d'un statut de membre actif à docteure Jolène Leblanc, au sein du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, avec privilèges d'admission, consultation et traitement, au service de psychiatrie adulte, du département de psychiatrie. Ces privilèges sont accordés à compter du 1er septembre 2017, et ce, jusqu'au renouvellement des privilèges des membres du CMDP prévu le 30 novembre 2018, à l'Hôpital de Granby (5122-8120) qui sera son lieu de pratique principale et à l'installation l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (5122-9185) qui sera son lieu de pratique secondaire.

**RÉSOLUTION : CA 1185 - 2017-09-20**

**Relative la nomination d'un médecin au sein du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

**ATTENDU QUE :**

- la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* exige que la nomination d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien soit approuvée par résolution du conseil d'administration;
- la résolution du conseil d'administration doit prévoir les conditions reliées à la nomination d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien;
- le dossier professionnel de docteur Jean Gauthier est complet et conforme;
- la nomination est conforme au plan des effectifs médicaux et dentaires;
- la nomination de ce médecin a été approuvée par le MSSS;
- l'engagement de docteur Jean Gauthier à respecter les exigences propres à l'établissement et les obligations rattachées à la jouissance des privilèges qui lui sont octroyés;
- la recommandation du comité d'examen des titres est favorable;
- la recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement est favorable;
- le médecin, le dentiste ou le pharmacien doit, dans l'éventualité où des problèmes urgents ou semi-urgents d'accès sont constatés dans une autre installation de l'établissement ou d'un établissement regroupé et selon les modalités prévues aux alinéas deux et trois de l'article 61 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* notamment par l'abolition des agences régionales, offrir un soutien temporaire dans l'installation qui lui est indiquée.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'ÔMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :**

L'octroi d'un statut de membre actif à docteur Jean Gauthier, au sein du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, avec privilèges d'admission, consultation et traitement, au département de médecine d'urgence. Ces privilèges sont accordés à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, et ce, jusqu'au renouvellement des privilèges des membres du CMDP prévu le 10 février 2019, au Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook (5121-9350) qui sera son lieu de pratique principale.

Docteur Gauthier comblera 1,5 priorité de 12 heures par semaine, pour un total de 18 heures semaine. Son engagement devra correspondre à 630 heures de garde par année (157,5 heures / trimestre).

#### Point 8.1.6 Démission d'un membre du conseil d'administration

La présidente-directrice générale informe les membres de la proposition de candidature du nouveau doyen de la faculté de médecine et des sciences de la santé, docteur Dominique Dorion, transmise au ministre Barette afin de combler le poste laissé vacant. Docteur Dorion sera dorénavant invité à se joindre au conseil d'administration comme invité, jusqu'à l'approbation de cette nomination.

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 3 AOÛT 2017 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Les suivis ont été effectués lors de la séance spéciale du 30 août 2017.

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 30 AOÛT 2017 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**Suivis du procès-verbal de la séance spéciale tenue le mercredi 30 août 2017**

#### **Point 2.1 - Révision du plan d'organisation de la direction générale**

Le plan d'organisation révisé et l'extrait du procès-verbal ont été transmis au ministère pour approbation.

#### **Point 4.1 - Appel de qualification – Centre mère-enfant et urgence de l'installation CHUS – Hôpital Fleurimont**

La société québécoise a prolongé le délai d'appel de qualification jusqu'au 27 septembre 2017 pour la construction du Centre mère-enfant et urgence de l'installation CHUS – Hôpital Fleurimont.

#### **Point 2.5 - Désignation de la Fondation de l'Hôpital Brome Missisquoi-Perkins comme organisme ayant autorité pour recevoir tout don ou legs en faveur de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins**

L'extrait du procès-verbal a été transmis à La Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins.

Docteur Touchette quitte l'assemblée à 16 h 45.

---

#### **5.0 Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**

---

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale, pour la période du 14 juin au 20 septembre 2017, a été transmis aux membres. La présidente-directrice générale fait part des différentes activités ayant eu lieu.

---

#### **6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

#### **6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**

##### 6.1.1 Dépôt du rapport annuel 2016-2017 du Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Le président invite M. Denis Marceau, président du comité des usagers du CHUS, pour présenter le rapport annuel du CUCI, en l'absence de M. Normand Bernier, président du CUCI.

Il débute en rappelant la composition, les fonctions du CUCI ainsi que les grandes réalisations en 2016-2017.

À la lumière des actions et suivis réalisés par les comités des usagers en cours d'année, le CUCI soumet au conseil d'administration une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l'amélioration de la qualité. À cet égard, le conseil d'administration devra fournir une réponse publiquement à ces recommandations et en assurer le suivi.

1. Le CUCI sollicite l'aide de la direction du CIUSSS de l'Estrie –CHUS dans le recrutement de nouveaux membres des CU et des CR. Cette aide pourrait être dans l'identification de ces bénévoles et dans leur valorisation afin qu'ils demeurent bénévoles et actifs. Il y a actuellement un fort taux de roulement, de désistement.
2. Le CUCI demande que soit assuré un service de dentisterie dans tous les CHSLD. Ce service est d'autant plus essentiel qu'il concerne des personnes vulnérables et qu'il concerne une dimension importante de la santé et de la qualité de vie. Il y a constat de personnes résidentes ayant des besoins urgents de santé buccale.
3. Le CUCI demande que soient assurés des services de loisir dans tous les CHSLD. Ces services concernent la qualité des milieux de vie. Les résidents doivent être actifs, physiquement et mentalement. Il en va de leur santé et de leur bien-être. Mme Nicole Chiasson, présidente du CU du CLSC et des CHSLD de Sherbrooke a déjà fait les représentations en la matière au CA de juin dernier
4. Le CUCI demande que cessent les débordements dans les urgences, plus particulièrement dans les temps de la grippe ou lors de fêtes comme Noël. Des solutions exigent sans doute une plus grande coordination entre les différentes ressources au niveau de l'ensemble de l'établissement; elles exigent aussi une plus grande planification comme ce qui est fait au niveau des mesures d'urgence en cas de catastrophe.
5. Le CUCI demande à l'établissement d'assurer la mise en place de mécanismes de communication et de consultation efficace et efficiente auprès des CUC et du CUCI : Un partenariat concret afin de bien faire vivre le « POUR et AVEC l'utilisateur ».
6. Le CUCI demande que l'établissement accepte l'ajustement budgétaire demandé du directeur des finances dans le but de permettre aux membres bénévoles du CUCI de bien réaliser leur mandat, de maximiser leur partenariat avec les différentes instances et d'avoir une permanence (personne ressource) pour les supporter et les accompagner toute l'année.

Pour chacune des recommandations soumises, Madame Turgeon accompagnera l'exécutif du CUCI dans le suivi des recommandations et certains comités du conseil d'administration pourraient être interpellés. Un bilan sera fait au cours de la prochaine année.

Au nom de tous les membres, le président remercie Monsieur Marceau de son implication au sein du CUCI.

## **6.2 Assurer la qualité des soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

### 6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

#### 6.3.1 Allocations financières PSOC 2017-2018

Le président invite M. Carol Fillion, Directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation et aux partenariats, à présenter la recommandation des allocations financières PSOC 2017-2018 pour adoption.

Il présente en détail les balises ministérielles de répartition, les critères d'éligibilité pour les organismes communautaires et les principes de répartition.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée.

#### **RÉSOLUTION : CA 1186 - 2017-09-20**

##### **Relative aux allocations financières PSOC 2017-2018**

- CONSIDÉRANT :**
- Que plusieurs organismes offrant des services en santé et services sociaux auprès de clientèles vulnérables sont en attente de financement depuis plusieurs années;
  - Que plusieurs organismes transférés de la Montérégie avaient un financement inférieur à 5 000 \$;
  - Qu'il y aura d'autres sommes allouées dans les 3 prochaines années afin de répondre à des besoins spécifiques tout en rehaussement le financement de base des organismes les moins bien financés;
  - Que la répartition proposée vient atténuer (voire corriger dans certains cas) des iniquités historiques;
  - Que les balises et critères du MSSS sont pleinement respectés;
  - Que le ROC de l'Estrie adhère aux principes de répartition;
  - Que certains trous de service et défis particuliers sont corrigés;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité des soins et des services;
  - la recommandation favorable du comité des soins et des services;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** les principes de répartition ainsi que le scénario d'allocation PSOC de l'enveloppe budgétaire récurrente 2017-2018.

### 6.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section.

### 6.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté dans cette section.



---

## **7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**

---

Le président rappelle qu'il a été convenu qu'un résumé de chacun des comités soit transmis avec la documentation afin d'accélérer la présentation.

### **7.1 Comité de gouvernance et d'éthique des 29 août et 12 septembre 2017**

En l'absence de Mme Lefebvre, le président invite la présidente-directrice générale à répondre aux questions s'il y a lieu.

### **7.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 6 septembre**

Le président invite M. Pierre-Albert Coubat à répondre aux questions, au besoin.

### **7.3 Comité des ressources humaines et des communications des 20 juin et 8 septembre 2017**

Le président invite M. Serge Therrien à répondre aux questions, le cas échéant.

### **7.4 Comité de vigilance et de la qualité du 13 septembre 2017**

Le président invite Mme Micheline Richer à répondre aux questions s'il y a lieu.

---

## **8.0 Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ETL A COMMUNAUTÉ***

---

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte. Lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre.

### **8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**

#### **8.1.1 Exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Effectifs du CMDP**

##### **8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS**

<b>RÉSOLUTION : CA 1187 à 1226 - 2017-09-20</b>
---

<b>Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS</b>
---

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.
---

8.1.2 Attestation du dossier d'affaires (DA) et autorisation du dépôt pour le projet de construction du Centre mère-enfant et urgence – CHUS Hôpital Fleurimont

**RÉSOLUTION : CA 1227 - 2017-09-20**

**Relative à l'Attestation du dossier d'affaires (DA) et autorisation du dépôt pour le projet de construction du Centre mère-enfant et urgence – CHUS Hôpital-Fleurimont**

- CONSIDÉRANT :**
- la structure de gouvernance du projet mère-enfant et urgence;
  - la responsabilité émise au hors-cadre responsable;
  - le dépôt du dossier d'affaires souhaité au Conseil du trésor par la SQI à l'automne 2018;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - la recommandation favorable par les membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE DÉLÉGUER :** M. Stéphane Tremblay, directeur général adjoint – programme santé physique générale et spécialisé et à la mission universitaire, hors-cadre responsable du dossier, à attester le dossier d'affaires du projet de construction du centre mère-enfant et urgence du CHUS - Hôpital Fleurimont pour fins de dépôt au Conseil du trésor.

8.1.3 Approbation des chartes, des règlements, des nominations de présidents et des priorités de chacun des sous-comités du conseil d'administration

**RÉSOLUTION : CA 1240 - 2017-09-20**

**Relative à l'approbation des chartes, des règlements, des nominations de présidents et des priorités de chacun des sous-comités du conseil d'administration**

- CONSIDÉRANT :**
- les dispositions législatives de la LSSSS en lien avec les comités du conseil d'administration;
  - le projet type de règlement de régie interne du conseil d'administration qui a un caractère prescriptif;
  - la possibilité d'ajuster le mandat des comités afin de bien répondre aux besoins du conseil d'administration;
  - les mandats confiés par le conseil d'administration aux différents comités;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ADOPTER :** la charte des comités du conseil d'administration, y compris les éléments suivants :
- De nommer Mme Rachel Hunting à titre de présidente du comité de gouvernance et d'éthique pour un mandat d'un an;
  - De nommer Mme Micheline Richer à titre de présidente du comité de vigilance et de la qualité pour un mandat d'un an;
  - De nommer M. Jacques Fortier à titre de président du comité de vérification et de suivi budgétaire pour un mandat d'un an;
  - De nommer Mme Diane Gingras à titre de présidente du comité de ressources humaines et des communications pour un mandat d'un an;
  - De nommer M. André Forest à titre de président du comité de soins et services pour un mandat d'un an;
  - De nommer Mme Diane Gingras à titre de présidente du comité sur les mesures disciplinaires pour un mandat d'un an;
  - D'adopter les mandats tels que présentés aux chartes des comités;
  - D'adopter les règles de fonctionnement telles que présentées aux chartes des comités.

**8.2 Assurer la qualité des soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

**8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

**8.4 Utiliser judicieusement les ressources**

8.4.1 Modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ

**RÉSOLUTION : CA 1228 - 2017-09-20**

**Relative à la modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ**

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
  - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
  - la recommandation de la directrice des services professionnels;
  - la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AJOUTER :** le nom des personnes suivantes au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS :

Pour l'installation du CSSS-IUGS, CLSC Speid:

- Yvon Boilard, médecin
- Édith Champagne, chef de service
- Joanie Rinfret, médecin
- Suzanne Gosselin, médecin, DSP adjointe
- Carole Labrie, technicienne en administration
- Marie-Josée Hotte, médecin

8.4.2 Modification au permis d'exploitation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

**RÉSOLUTION : CA 1229 - 2017-09-20**

**Relative à la modification au permis d'exploitation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- ATTENDU :**
- Que le *CIUSSS de l'Estrie - CHUS* est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);
  - Que le Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation Val-du-Lac situé au 8475 chemin Blanchette, Sherbrooke, J1N 3A3, a parmi s'est 91 places en unités de vie, une unité de vie l'Écluse, comptant 10 places pour des filles de 13 à 17 ans;
  - Qu'il y a une demande grandissante de besoins de réadaptation pour les filles de 10 à 14 ans;
  - Que le changement de l'âge d'admission dans l'unité de vie l'Écluse, pour cibler les filles de 10 à 14 ans permettra, à la fois, d'assurer une meilleure prise en charge des jeunes 6-13 ans, tout en nous permettant d'intervenir adéquatement auprès des jeunes filles de 10-14 ans, selon leurs besoins spécifiques de réadaptation;
  - Que la Direction des jeunes et des familles du ministère de la Santé et des Services sociaux est favorable à ce changement;
  - l'analyse des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** les modifications au permis d'exploitation de l'installation du Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation en changeant le critère d'admission dans l'unité de vie l'Écluse pour cibler les filles de 10 à 14 ans;

**DE TRANSMETTRE :** au ministère de la Santé et des Services sociaux cette demande de modification au permis d'exploitation;

**D'AUTORISER :** la présidente-directrice générale de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

#### 8.4.3 Renouvellement de contrats de service sages-femmes

##### **RÉSOLUTION : CA 1230 - 2017-09-20**

##### **Relative au renouvellement de contrats de service sages-femmes**

##### **ATTENDU :**

- Que le MSSS a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
- Qu'au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
- L'évaluation faite par le Conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
- La recommandation du Conseil des sages-femmes pour l'embauche des sages-femmes;
- Les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels :
  - o le nombre de suivis annuels;
  - o les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
- Que le Conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes;
- l'analyse effectuée par les membres du comité de gouvernance et d'éthique;
- la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÔMENT APPUYÉE :**

##### **D'AUTORISER :**

la présidente-directrice générale, **Mme Patricia Gauthier**, à signer, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin les contrats de service suivants:

- Ouellet Julie, sage-femme - temps partiel occasionnel, minimum de 28 heures/semaine et maximum de 35 heures/semaine, pour une période de 2 ans, du 31 octobre 2017 au 31 octobre 2019.
- Pilon Annie, sage-femme - Temps partiel occasionnel, minimum de 28 heures/semaine et maximum de 35 heures/semaine, pour une période de 2 ans, du 31 octobre 2017 au 31 octobre 2019.
- Ouellet Michèle, sage-femme - temps partiel occasionnel, 7 h par semaine, afin de remplacer la présidente du regroupement des sages-femmes du Québec (RSFQ) pour une période de 6 mois, du 20 août 2017 au 20 février 2018.

## 8.5 Intégrer la mission universitaire

### 8.5.1 Nomination de deux chercheurs actifs au centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)

**RÉSOLUTION : CA 1231 - 2017-09-20**

**Relative à la nomination d'un chercheur actif au centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)**

- CONSIDÉRANT :**
- l'expertise de Pr Annie Carrier;
  - la recommandation du Comité de direction du CdRV;
  - le résultat favorable de la consultation électronique par les membres du comité de la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** la nomination de Pr Annie Carrier à titre de chercheur régulier au Centre de recherche sur le vieillissement.

**RÉSOLUTION : CA 1232 - 2017-09-20**

**Relative à la nomination d'un chercheur actif au centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)**

- CONSIDÉRANT :**
- l'expertise de Pr Fanie Pelletier;
  - la recommandation du Comité exécutif du CdRV;
  - les résultats favorables de la consultation électronique par membres du comité de la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** la nomination de Pr Fanie Pelletier à titre de chercheur régulier au Centre de recherche sur le vieillissement.

### 8.5.2 Modifications au règlement du comité d'éthique de la recherche

**RÉSOLUTION : CA 1233 - 2017-09-20**

**Relative aux modifications au règlement du comité d'éthique de la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- les changements apportés au règlement du CÉR en lien avec les documents officiels de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire du conseil d'administration;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** les changements apportés au règlement du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

8.5.3 Nomination d'un nouveau membre au comité d'éthique de la recherche

**RÉSOLUTION : CA 1234 - 2017-09-20**

**Relative à la nomination d'un nouveau membre au comité d'éthique de la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver la nomination des membres du comité d'éthique de la recherche du CHUS;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des candidatures pour le comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité de la mission universitaire du conseil d'administration;
  - la recommandation favorable des membres du comité de la mission universitaire du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de M. Frédéric Mallette comme membre scientifique régulier au sein du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour une période de 3 ans.

---

**9.0 Divers**

Le président informe les membres de détails supplémentaires concernant le Gala d'excellence qui aura lieu le 26 octobre prochain, sous forme d'un 5 à 7, à l'Hôtel Delta de Sherbrooke et les invite à être présents pour ce premier gala.

---

**10.0 Huis clos**

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour à l'exception de M. Olivier Lemieux-Girard, de M. Denis Beaulieu, du Dr François Lajoie, de M. Gilles Michaud, de Mme Johanne Turgeon, du Dr Stéphane Tremblay et de M. Carol Fillion

## 10.1 Dépôt des rapports annuels 2016-2017

### 10.1.1 Examen des plaintes

### 10.1.2 Médecins examinateurs

Le président invite M. Denis Beaulieu, commissaire aux plaintes et à la qualité des services pour présenter le rapport annuel d'examen des plaintes 2016-2017 et Dr François Lajoie, coordonnateur des médecins examinateurs, pour présenter le rapport annuel des médecins examinateurs.

Après échanges, la résolution suivante est adoptée.

#### **RÉSOLUTION : CA 1235 - 2017-09-20**

##### **Relative au rapport annuel 2016-2017 d'examen des plaintes**

- CONSIDÉRANT :**
- que le conseil d'administration est notamment responsable de s'assurer de la qualité des services, du respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes;
  - la responsabilité du conseil d'administration envers le ministre de la Santé et des Services sociaux;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité de vigilance et de la qualité;
  - la recommandation favorable des membres du comité de vigilance et de la qualité;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services.

### 10.1.3 Rapport annuel de gestion du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

#### **RÉSOLUTION : CA 1236 - 2017-09-20**

##### **Relative au rapport annuel de gestion du CIUSSS de l'Estrie - CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- l'obligation légale de production d'un rapport annuel de gestion (art 182.7 LSSSS);
  - la circulaire ministérielle 2017-020;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité de direction générale;
  - la validation du contenu effectuée par le ministre de la Santé et des Services et des ajustements apportés en fonction de leurs commentaires;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord de membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** Le rapport annuel de gestion 2016-2017 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.



Le rapport annuel sera transmis au MSSS et ensuite déposé à l'Assemblée nationale. Il sera alors déposé sur le site web du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la séance d'information publique annuelle du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS aura lieu le 8 novembre 2017.

## 10.2 Élection des officiers du conseil d'administration

### 10.2.1 Président

Suite à une demande du MSSS, les membres sont informés d'une correspondance transmise au ministère confirmant l'intérêt de M. Jacques Fortier de poursuivre son engagement à titre de président du conseil d'administration pour les deux prochaines années. Des nouvelles sont attendues du ministre à cet effet.

### 10.2.2 Vice-président(e)

Le président invite les membres du conseil d'administration à proposer des candidatures pour le poste de vice-président(e) du conseil d'administration par et parmi les membres. Comme aucune candidature n'est soumise, il informe les membres de l'intérêt manifesté par Mme Diane Gingras à poursuivre son mandat après le 4 février 2018.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée.

#### **RÉSOLUTION : CA 1237 - 2017-09-20**

##### **Relative à l'élection de la vice-présidente du conseil d'administration**

##### **CONSIDÉRANT :**

- la responsabilité du conseil d'administration d'élire parmi ses membres indépendants un(e) vice-président(e) du conseil d'administration;
- les responsabilités du (de la) vice-président(e) du conseil d'administration édictée par les règles de régie interne du conseil d'administration et par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* et la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;
- la fin du mandat de l'actuelle vice-présidente au 4 février 2018;
- l'intérêt manifesté par Mme Diane Gingras d'agir à titre de vice-présidente du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- qu'aucun autre membre du conseil d'administration n'a manifesté son intérêt à agir à titre de vice-président(e) du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

##### **D'ÉLIRE :**

Madame Diane Gingras à titre de vice-présidente du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS jusqu'au 30 septembre 2018 ou à la date du renouvellement des membres du C. A.

### 10.2.3 Secrétaire

Le président invite les membres du conseil d'administration à proposer des candidatures pour le poste de secrétaire du conseil d'administration par et parmi les membres. Comme aucune candidature n'est soumise, il informe les membres de l'intérêt manifesté par Mme Patricia Gauthier, présidente-directrice générale, à poursuivre son mandat.

La résolution suivante est adoptée, après échanges.

**RÉSOLUTION : CA 1238 - 2017-09-20**

**Relative à l'élection de la secrétaire du conseil d'administration**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'élire parmi ses membres un secrétaire du conseil d'administration;
  - les responsabilités du secrétaire du conseil d'administration édictées par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;
  - l'intérêt manifesté par Mme Patricia Gauthier d'agir à titre de secrétaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - qu'aucun autre membre du conseil d'administration n'a manifesté son intérêt à agir à titre de secrétaire du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÔMENT APPUYÉE :**

**D'ÉLIRE :** Madame Patricia Gauthier à titre de secrétaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS jusqu'au 30 septembre 2018.

### 10.3 **Finalistes au Gala d'excellence**

Les membres acceptent la résolution suivante. Madame Rachel Hunting a participé aux comités pour la sélection des finalistes suite aux 124 candidatures reçues.

**RÉSOLUTION : CA 1239 - 2017-09-20**

**Relative aux finalistes au Gala d'excellence**

- CONSIDÉRANT :**
- l'appel de candidatures lancé à toute la communauté du CIUSSS de l'Estrie - chus;
  - le processus rigoureux de sélection des gagnants;
  - la qualité des candidatures retenues;
  - l'approbation de chacune des candidatures par un gestionnaire;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité des ressources humaines et des communications;
  - la recommandation favorable des membres du comité des ressources humaines et des communications;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;
  - La recommandation du président et de la présidente-directrice générale de remettre un prix spécial du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** le choix des 21 gagnants du prix d'excellence tel que réalisé par le comité de sélection.

**DE REMETTRE :** un prix spécial du conseil d'administration à M. Carol Fillion, directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation et aux partenariats, pour sa contribution exceptionnelle au réseau de la santé et des services sociaux en Estrie.

**10.4 Évaluation de la rencontre**

Les membres sont satisfaits du déroulement de la rencontre.

---

**11.0 Clôture de la séance**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

---

Jacques Fortier, président

---

Patricia Gauthier, secrétaire